



**LA FERTÉ ALAIS  
ESSONNE**

**DATE DE CONVOCATION**

23 mars 2021

**DATE D'AFFICHAGE**

23 mars 2021

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 26

**OBJET :**

**Election de nouveaux  
membres aux commissions  
réglementaires en  
remplacement de Mme  
CRONIER**

Pour : 14

Contre : 10

Abstention : 2

Transmise en sous-préfecture  
le 01/04/2021

Publiée le 01/04/2021

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L'an deux mille vingt et un, le 29 mars à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

**Etaient présents :** Mmes et M. Mariannick MORVAN, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Marie, Solange GRILLOT, Alain SOUDET, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Stéphane LE PECULIER, Danièle PAGEARD, Rodolphe WELSCH, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX, Nicolas FOURNILLON

**Etaient absents excusés :**

Ariel SHEPS donne pouvoir à Alexa PELAGE  
Guy-Charles HUMBERT donne pouvoir à Claire HERLIN  
Fleurine BOCQUILLON donne pouvoir à Mariannick MORVAN  
Julien CAYZAC donne pouvoir à Laurent PERTHUIS  
Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Hervé FRANEL  
Annick BAZIN donne pouvoir à Françoise BOUSSAT

**Était absente :**

Laure CHENU

**ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AUX COMMISSIONS  
REGLEMENTAIRES EN REMPLACEMENT DE MME CRONIER**

Afin de permettre aux représentants des différentes tendances du Conseil Municipal d'être informés au stade de la procédure d'instruction des dossiers, des commissions municipales facultatives sont ouvertes aux élus des listes de la majorité et de la minorité sur la base d'une représentation proportionnelle correspondant à la proportion de sièges détenus au sein du Conseil Municipal.

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

**CONSIDERANT** la démission de Madame Camille CRONIER en date du 05 décembre 2020, il est nécessaire :

1. **de désigner** un membre aux Commission suivantes :
  - Travaux, entretien de la ville, Urbanisme, Aménagement du territoire
  - Commerce, Tourisme, Patrimoine, Environnement,
2. **de réélire** un nouveau membre de la DSP (Délégation Services Publics) en remplacement de Madame Camille CRONIER

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A LA  
MAJORITE AVEC 14 VOIX POUR, 10 CONTRE ET 2 ABSTENTIONS,**

**DESIGNE** aux Commissions Municipales suivantes :

- Travaux, entretien de la ville, Urbanisme, Aménagement du territoire  
M. Nicolas FOURNILLON
- Commerce, Tourisme, Patrimoine, Environnement,  
M. Nicolas FOURNILLON

**ELIT** à la commission « DSP » :

Après appel des candidatures,

M. Nicolas FOURNILLON se présente.

Il est procédé au vote à *bulletin secret*.

Nombre de votants : 26

M. Nicolas FOURNILLON est élu compte tenu des résultats suivants :

**POUR** : 14

**CONTRE** : 10

**ABSTENTION** : 2

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,  
Mariannick MORVAN

